



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108002>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-108002**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SIDELEC Réunion

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Affaires économiques

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Rénovation des installations d'éclairage sportif des collectivités locales à la Réunion

**Description** : L'objet de ce présent marché est de réaliser la rénovation de l'éclairage des sites sportifs des communes comprenant : -Les études photométriques des sites sportifs en prenant en compte les caractéristiques des sites et les souhaits des communes -La réalisation de VRD si nécessaire pour la pose de support d'éclairage et de réseaux d'alimentation -La fourniture et pose des ensembles d'éclairages sportifs (supports/herses/luminaires) -Le remplacement des projecteurs d'éclairage sportif en technologie LED -Le remplacement des armoires de commandes -La mise en place de système de gestion de l'éclairage sportif (automates à l'armoire etc.) -La réfection des sites sportifs une fois les travaux terminés -Les mesures photométriques des sites sportifs rénovés afin de vérifier les niveaux d'éclairage requis. Les zones d'interventions du marché correspondent aux sites sportifs en extérieur : -Stades de football, plateaux verts -Boulodromes -Plateaux noirs (basket, handball, city-stade)

**Identifiant de la procédure** : c16c140d-7ff2-435f-a8e9-0ad7f8f6c049

**Identifiant interne** : 2024P010

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Communes composant le lot, relevant du Département de la Réunion

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R2124-2-1° du code de la commande publique.

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 6

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 : communes de Sainte-Suzanne et Bras-Panon

**Description :** La rénovation de l'éclairage des sites sportifs listés dans le DCE des communes composant le lot.

**Identifiant interne :** lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les travaux se déroulent sur les sites sportifs listés dans le DCE situés dans les Communes composant le lot, relevant du Département de la Réunion.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

##### **Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Programme de fonds de l'Union :** Fonds social européen Plus (FSE+) (2021/2027)

**Identifiant des fonds de l'UE :** Programme Opérationnel FEDER 2021/2027

**Autres informations sur les fonds de l'UE :** Fiche Action - FA 2-1-2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 01- 2024

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les quantités des principaux équipements sont de: -  
Nombre de sites concernés: 9. -Nombre de projecteurs à installer: 118.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique des opérateurs économiques en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** -Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. - Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). -Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2024, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. -Déclaration

d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique et financière minimale requise en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** -Les documents établissant les capacités du candidat tels que indiqués ci-dessous OU le formulaire DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants : o Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, le chiffre d'affaires (CA) concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, et le chiffre d'affaires des services ou travaux objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ; Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il signalera l'impossibilité de produire ces derniers et devra prouver sa capacité par tout autre moyen, notamment par une déclaration appropriée de banque. Nota Bene : La part du CA concernant les travaux d'éclairage public/sportif, que le candidat doit indiquer dans sa candidature (le cas échéant le DC2), doit correspondre aux articles 3.6 et 3.8 du CCTP, qui respectent et sont en lien avec la norme NF C17-200 Installations électriques extérieures, NF EN 12193- Equipements sportifs et NF EN 13201 Normes sur les photométriques et les classifications de voies. Il est exigé de candidats : o En cas de candidature pour un seul lot : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 1 000 000 euro(s) HT (un million d'euros) dont 250 000 euro(s) HT (deux cent cinquante mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 2 000 000 euro(s) HT (deux millions d'euros) dont 500 000 euro(s) HT (cinq cent mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o Le candidat devra être en mesure de justifier les données financières ; o En cas de soumission à plusieurs lots et de dépassement d'au moins un des seuils exigés, le pouvoir adjudicateur retiendra les lots figurant dans le classement de préférence du candidat ou à défaut dans l'ordre de numérotation des lots.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle et technique minimale requise, ainsi que les références en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** o La présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux, le destinataire public ou privé ; o L'indication de l'outillage, de matériel et d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; o L'indication des effectifs de l'entreprise, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et

/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. o Le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles (QUALIFELEC TN4 ou équivalent) ou de conformité à des spécifications techniques. o Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché pourra nécessiter des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités dans chacun des domaines suivants : \* TST Branchements Aériens et Aéro-Souterrains \* TST Eclairage Public/sportif Le candidat fournira : - les Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR encadrant et opérateur), - les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) conformément à l'article L554-1 à L554-5 du code de l'environnement, ainsi que - le titre d'habilitation des intervenants techniques dans les 2 domaines TST sus énumérés. Niveaux de capacités requis o En cas de candidature pour un seul lot : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des missions du lot auquel le candidat soumissionne. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution simultanée des missions de deux lots. Pour tout entreprise ou groupement d'entreprises présentant des offres à plusieurs lots, elle devra disposer des capacités suffisantes telles que définies ci-avant. Les capacités techniques des entreprises soumissionnant à plus de 2 lots, seront appréciées au regard des deux lots les plus importants d'entre eux. Dans le cas où les capacités d'un candidat seraient jugées insuffisantes, sa candidature sera écartée pour tous les lots, auxquels il soumissionne; sous réserve de conditions de participation distinctes par lot (cf capacités techniques, chiffre d'affaires annuel, ...). Une même entreprise ne pourra se présenter à ce marché : 1°. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; 2°. en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type :** Prix

**Description :** Le « Prix » de l'offre apprécié sur la base du total des prix des prestations d'un Devis Quantitatif Estimatif (DQE). Le DQE n'a aucune valeur contractuelle et est destiné à la seule comparaison des offres au cours de la présente procédure.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

##### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/10/2024 à 08:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont définies dans le DCE.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Montage financier** : Les prestations du présent marché seront financées par une subvention de l'opération FEDER du programme européen Réunion FEDER-FSE+2021-2027 maximale de 85% (Fiche action 2.1.2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » (Volet 2) géré par le « Guichet FEDER » de l'Autorité de gestion la Région Réunion, et une participation financière du Sidélec Réunion et des communes concernées.

**Informations relatives aux délais de recours** : Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de la Réunion

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre** : Lot 2 : commune de Saint-Benoît

**Description** : La rénovation de l'éclairage des sites sportifs listés dans le DCE des communes composant le lot.

**Identifiant interne** : lot 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Les travaux se déroulent sur les sites sportifs listés dans le DCE situés dans les Communes composant le lot, relevant du Département de la Réunion.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

#### Information sur les fonds de l'Union européenne

**Programme de fonds de l'Union** : Fonds social européen Plus (FSE+) (2021/2027)

**Identifiant des fonds de l'UE** : Programme Opérationnel FEDER 2021/2027

**Autres informations sur les fonds de l'UE** : Fiche Action - FA 2-1-2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 01- 2024

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Les quantités des principaux équipements sont de: -  
Nombre de sites concernés: 13. -Nombre de projecteurs à installer: 185.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Renseignements concernant la situation juridique des opérateurs économiques en vue de la sélection des candidatures:

**Description** : -Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. - Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). -Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2024, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. -Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation.

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique et financière minimale requise en vue de la sélection des candidatures:

**Description** : -Les documents établissant les capacités du candidat tels que indiqués ci-dessous OU le formulaire DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants : o Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, le chiffre d'affaires (CA) concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, et le chiffre d'affaires des services ou travaux objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ; Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il signalera l'impossibilité de produire ces derniers et devra prouver sa capacité par tout autre moyen, notamment par une déclaration appropriée de banque. Nota Bene : La part du CA concernant les travaux d'éclairage public/sportif, que le candidat doit indiquer dans sa candidature (le cas échéant le DC2), doit correspondre aux articles 3.6 et 3.8 du CCTP, qui respectent et sont en lien avec la norme NF C17-200 Installations électriques extérieures, NF EN 12193- Equipements sportifs et NF EN 13201 Normes sur les photométriques et les classifications de voies. Il est exigé de candidats : o En cas de candidature pour un seul lot : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 1 000 000 euro(s) HT (un million d'euros) dont 250 000 euro(s) HT (deux cent cinquante mille euros)

au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 2 000 000 euro(s) HT (deux millions d'euros) dont 500 000 euro(s) HT (cinq cent mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o Le candidat devra être en mesure de justifier les données financières ; o En cas de soumission à plusieurs lots et de dépassement d'au moins un des seuils exigés, le pouvoir adjudicateur retiendra les lots figurant dans le classement de préférence du candidat ou à défaut dans l'ordre de numérotation des lots.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle et technique minimale requise, ainsi que les références en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** o La présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux, le destinataire public ou privé ; o L'indication de l'outillage, de matériel et d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; o L'indication des effectifs de l'entreprise, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et /ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. o Le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles (QUALIFELEC TN4 ou équivalent) ou de conformité à des spécifications techniques. o Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché pourra nécessiter des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités dans chacun des domaines suivants : \* TST Branchements Aériens et Aéro-Souterrains \* TST Eclairage Public/sportif Le candidat fournira : - les Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR encadrant et opérateur), - les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) conformément à l'article L554-1 à L554-5 du code de l'environnement, ainsi que - le titre d'habilitation des intervenants techniques dans les 2 domaines TST sus énumérés. Niveaux de capacités requis o En cas de candidature pour un seul lot : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des missions du lot auquel le candidat soumissionne. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution simultanée des missions de deux lots. Pour toute entreprise ou groupement d'entreprises présentant des offres à plusieurs lots, elle devra disposer des capacités suffisantes telles que définies ci-avant. Les capacités techniques des entreprises soumissionnant à plus de 2 lots, seront appréciées au regard des deux lots les plus importants d'entre eux. Dans le cas où les capacités d'un candidat seraient jugées insuffisantes, sa candidature sera écartée pour tous les lots, auxquels il soumissionne; sous réserve de conditions de participation distinctes par lot (cf capacités techniques, chiffre d'affaires annuel, ...). Une même entreprise ne pourra se présenter à ce marché : 1°. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; 2°. en qualité de

membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Le « Prix » de l'offre apprécié sur la base du total des prix des prestations d'un Devis Quantitatif Estimatif (DQE). Le DQE n'a aucune valeur contractuelle et est destiné à la seule comparaison des offres au cours de la présente procédure.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/10/2024 à 08:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier** : Les prestations du présent marché seront financées par une subvention de l'opération FEDER du programme européen Réunion FEDER-FSE+2021-2027 maximale de 85% (Fiche action 2.1.2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » (Volet 2) géré par le « Guichet FEDER » de l'Autorité de gestion la Région Réunion, et une participation financière du Sidélec Réunion et des communes concernées.

**Informations relatives aux délais de recours** : Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de la Réunion

**Prestataire de services de passation de marché** : Achatpublic.com

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre** : Lot 3 : communes de Cilaos, Trois-Bassins et les Aviron

**Description** : La rénovation de l'éclairage des sites sportifs listés dans le DCE des communes composant le lot.

**Identifiant interne** : lot 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Les travaux se déroulent sur les sites sportifs listés dans le DCE situés dans les Communes composant le lot, relevant du Département de la Réunion.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

## Information sur les fonds de l'Union européenne

**Programme de fonds de l'Union** : Fonds social européen Plus (FSE+) (2021/2027)

**Identifiant des fonds de l'UE** : Programme Opérationnel FEDER 2021/2027

**Autres informations sur les fonds de l'UE** : Fiche Action - FA 2-1-2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 01- 2024

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Les quantités des principaux équipements sont de: -  
Nombre de sites concernés: 9. -Nombre de projecteurs à installer: 132.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Renseignements concernant la situation juridique des opérateurs économiques en vue de la sélection des candidatures:

**Description** : -Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. - Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). -Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2024, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. -Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation.

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique et financière minimale requise en vue de la sélection des candidatures:

**Description** : -Les documents établissant les capacités du candidat tels que indiqués ci-dessous OU le formulaire DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants : o Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, le chiffre d'affaires (CA) concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, et le chiffre d'affaires des services ou travaux objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ; Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il signalera l'impossibilité de produire ces derniers et devra prouver sa capacité par tout autre moyen, notamment par une déclaration appropriée de banque. Nota Bene : La part du CA concernant les travaux d'éclairage public/sportif, que le candidat doit indiquer dans sa candidature (le cas échéant le DC2), doit correspondre aux articles 3.6 et 3.8 du CCTP, qui respectent et sont en lien avec la norme NF C17-200 Installations électriques extérieures, NF EN 12193- Equipements sportifs et NF EN 13201 Normes sur les photométriques et les classifications de voies. Il est exigé de candidats : o En cas de candidature pour un seul lot : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 1 000 000 euro(s) HT (un million d'euros) dont 250 000 euro(s) HT (deux cent cinquante mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 2 000 000 euro(s) HT (deux millions d'euros) dont 500 000 euro(s) HT (cinq cent mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o Le candidat devra être en mesure de justifier les données financières ; o En cas de soumission à plusieurs lots et de dépassement d'au moins un des seuils exigés, le pouvoir adjudicateur retiendra les lots figurant dans le classement de préférence du candidat ou à défaut dans l'ordre de numérotation des lots.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle et technique minimale requise, ainsi que les références en vue de la sélection des candidatures:

**Description** : o La présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux, le destinataire public ou privé ; o L'indication de l'outillage, de matériel et d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; o L'indication des effectifs de l'entreprise, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et /ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. o Le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles (QUALIFELEC TN4 ou équivalent) ou de conformité à des spécifications techniques. o Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du

marché pourra nécessiter des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités dans chacun des domaines suivants : \* TST Branchements Aériens et Aéro-Souterrains \* TST Eclairage Public/sportif Le candidat fournira : - les Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR encadrant et opérateur), - les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) conformément à l'article L554-1 à L554-5 du code de l'environnement, ainsi que - le titre d'habilitation des intervenants techniques dans les 2 domaines TST sus énumérés. Niveaux de capacités requis o En cas de candidature pour un seul lot : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des missions du lot auquel le candidat soumissionne. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution simultanée des missions de deux lots. Pour tout entreprise ou groupement d'entreprises présentant des offres à plusieurs lots, elle devra disposer des capacités suffisantes telles que définies ci-avant. Les capacités techniques des entreprises soumissionnant à plus de 2 lots, seront appréciées au regard des deux lots les plus importants d'entre eux. Dans le cas où les capacités d'un candidat seraient jugées insuffisantes, sa candidature sera écartée pour tous les lots, auxquels il soumissionne; sous réserve de conditions de participation distinctes par lot (cf capacités techniques, chiffre d'affaires annuel, ...). Une même entreprise ne pourra se présenter à ce marché : 1°. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; 2°. en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le « Prix » de l'offre apprécié sur la base du total des prix des prestations d'un Devis Quantitatif Estimatif (DQE). Le DQE n'a aucune valeur contractuelle et est destiné à la seule comparaison des offres au cours de la présente procédure.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

#### 5.1.11 Documents de marché

**L'accès à certains documents de marché est restreint**

**Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :**

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?  
PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/10/2024 à 08:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier :** Les prestations du présent marché seront financées par une subvention de l'opération FEDER du programme européen Réunion FEDER-FSE+2021-2027 maximale de 85% (Fiche action 2.1.2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » (Volet 2) géré par le « Guichet FEDER » de l'Autorité de gestion la Région Réunion, et une participation financière du Sidélec Réunion et des communes concernées.

**Informations relatives aux délais de recours :** Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Prestataire de services de passation de marché :** Achatpublic.com

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0004

**Titre :** Lot 4 : commune de Saint-Louis

**Description** : La rénovation de l'éclairage des sites sportifs listés dans le DCE des communes composant le lot.

**Identifiant interne** : lot 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Les travaux se déroulent sur les sites sportifs listés dans le DCE situés dans les Communes composant le lot, relevant du Département de la Réunion.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

#### **Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Programme de fonds de l'Union** : Fonds social européen Plus (FSE+) (2021/2027)

**Identifiant des fonds de l'UE** : Programme Opérationnel FEDER 2021/2027

**Autres informations sur les fonds de l'UE** : Fiche Action - FA 2-1-2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 01- 2024

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Les quantités des principaux équipements sont de: -  
Nombre de sites concernés: 6. -Nombre de projecteurs à installer: 192.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Renseignements concernant la situation juridique des opérateurs économiques en vue de la sélection des candidatures:

**Description** : -Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent).

La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. - Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). -Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2024, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. -Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique et financière minimale requise en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** -Les documents établissant les capacités du candidat tels que indiqués ci-dessous OU le formulaire DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants : o Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, le chiffre d'affaires (CA) concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, et le chiffre d'affaires des services ou travaux objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ; Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il signalera l'impossibilité de produire ces derniers et devra prouver sa capacité par tout autre moyen, notamment par une déclaration appropriée de banque. Nota Bene : La part du CA concernant les travaux d'éclairage public/sportif, que le candidat doit indiquer dans sa candidature (le cas échéant le DC2), doit correspondre aux articles 3.6 et 3.8 du CCTP, qui respectent et sont en lien avec la norme NF C17-200 Installations électriques extérieures, NF EN 12193- Equipements sportifs et NF EN 13201 Normes sur les photométriques et les classifications de voies. Il est exigé de candidats : o En cas de candidature pour un seul lot : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 1 000 000 euro(s) HT (un million d'euros) dont 250 000 euro(s) HT (deux cent cinquante mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 2 000 000 euro(s) HT (deux millions d'euros) dont 500 000 euro(s) HT (cinq cent mille euros) au minimum de

travaux d'éclairage public/sportif. o Le candidat devra être en mesure de justifier les données financières ; o En cas de soumission à plusieurs lots et de dépassement d'au moins un des seuils exigés, le pouvoir adjudicateur retiendra les lots figurant dans le classement de préférence du candidat ou à défaut dans l'ordre de numérotation des lots.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle et technique minimale requise, ainsi que les références en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** o La présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux, le destinataire public ou privé ; o L'indication de l'outillage, de matériel et d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; o L'indication des effectifs de l'entreprise, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et /ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. o Le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles (QUALIFELEC TN4 ou équivalent) ou de conformité à des spécifications techniques. o Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché pourra nécessiter des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités dans chacun des domaines suivants : \* TST Branchements Aériens et Aéro-Souterrains \* TST Eclairage Public/sportif Le candidat fournira : - les Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR encadrant et opérateur), - les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) conformément à l'article L554-1 à L554-5 du code de l'environnement, ainsi que - le titre d'habilitation des intervenants techniques dans les 2 domaines TST sus énumérés. Niveaux de capacités requis o En cas de candidature pour un seul lot : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des missions du lot auquel le candidat soumissionne. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution simultanée des missions de deux lots. Pour tout entreprise ou groupement d'entreprises présentant des offres à plusieurs lots, elle devra disposer des capacités suffisantes telles que définies ci-avant. Les capacités techniques des entreprises soumissionnant à plus de 2 lots, seront appréciées au regard des deux lots les plus importants d'entre eux. Dans le cas où les capacités d'un candidat seraient jugées insuffisantes, sa candidature sera écartée pour tous les lots, auxquels il soumissionne; sous réserve de conditions de participation distinctes par lot (cf capacités techniques, chiffre d'affaires annuel, ...). Une même entreprise ne pourra se présenter à ce marché : 1°. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; 2°. en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le « Prix » de l'offre apprécié sur la base du total des prix des prestations d'un Devis Quantitatif Estimatif (DQE). Le DQE n'a aucune valeur contractuelle et est destiné à la seule comparaison des offres au cours de la présente procédure.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/10/2024 à 08:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier :** Les prestations du présent marché seront financées par une subvention de l'opération FEDER du programme européen Réunion FEDER-FSE+2021-2027 maximale de 85% (Fiche action 2.1.2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » (Volet 2) géré par le « Guichet FEDER » de l'Autorité de gestion la Région Réunion, et une participation financière du Sidélec Réunion et des communes concernées.

**Informations relatives aux délais de recours :** Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Prestataire de services de passation de marché :** Achatpublic.com

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Lot 5 : communes de l'Entre-Deux, Saint-Philippe, Sainte-Rose et Salazie

**Description :** La rénovation de l'éclairage des sites sportifs listés dans le DCE des communes composant le lot.

**Identifiant interne :** lot 5

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les travaux se déroulent sur les sites sportifs listés dans le DCE situés dans les Communes composant le lot, relevant du Département de la Réunion.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

**Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Programme de fonds de l'Union :** Fonds social européen Plus (FSE+) (2021/2027)

**Identifiant des fonds de l'UE :** Programme Opérationnel FEDER 2021/2027

**Autres informations sur les fonds de l'UE :** Fiche Action - FA 2-1-2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 01- 2024

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les quantités des principaux équipements sont de: -  
Nombre de sites concernés: 10. -Nombre de projecteurs à installer: 109.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique des opérateurs économiques en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** -Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. - Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). -Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2024, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. -Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique et financière minimale requise en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** -Les documents établissant les capacités du candidat tels que indiqués ci-dessous OU le formulaire DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants : o Une déclaration concernant le chiffre

d'affaires global du candidat, le chiffre d'affaires (CA) concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, et le chiffre d'affaires des services ou travaux objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ; Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il signalera l'impossibilité de produire ces derniers et devra prouver sa capacité par tout autre moyen, notamment par une déclaration appropriée de banque. Nota Bene : La part du CA concernant les travaux d'éclairage public/sportif, que le candidat doit indiquer dans sa candidature (le cas échéant le DC2), doit correspondre aux articles 3.6 et 3.8 du CCTP, qui respectent et sont en lien avec la norme NF C17-200 Installations électriques extérieures, NF EN 12193- Equipements sportifs et NF EN 13201 Normes sur les photométriques et les classifications de voies. Il est exigé de candidats : o En cas de candidature pour un seul lot : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 1 000 000 euro(s) HT (un million d'euros) dont 250 000 euro(s) HT (deux cent cinquante mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 2 000 000 euro(s) HT (deux millions d'euros) dont 500 000 euro(s) HT (cinq cent mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o Le candidat devra être en mesure de justifier les données financières ; o En cas de soumission à plusieurs lots et de dépassement d'au moins un des seuils exigés, le pouvoir adjudicateur retiendra les lots figurant dans le classement de préférence du candidat ou à défaut dans l'ordre de numérotation des lots.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle et technique minimale requise, ainsi que les références en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** o La présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux, le destinataire public ou privé ; o L'indication de l'outillage, de matériel et d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; o L'indication des effectifs de l'entreprise, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et /ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. o Le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles (QUALIFELEC TN4 ou équivalent) ou de conformité à des spécifications techniques. o Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché pourra nécessiter des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités dans chacun des domaines suivants : \* TST Branchements Aériens et Aéro-Souterrains \* TST Eclairage Public/sportif Le candidat fournira : - les Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR encadrant et opérateur), - les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) conformément à l'article L554-1 à L554-5 du code

de l'environnement, ainsi que - le titre d'habilitation des intervenants techniques dans les 2 domaines TST sus énumérés. Niveaux de capacités requis o En cas de candidature pour un seul lot : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des missions du lot auquel le candidat soumissionne. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution simultanée des missions de deux lots. Pour toute entreprise ou groupement d'entreprises présentant des offres à plusieurs lots, elle devra disposer des capacités suffisantes telles que définies ci-avant. Les capacités techniques des entreprises soumissionnant à plus de 2 lots, seront appréciées au regard des deux lots les plus importants d'entre eux. Dans le cas où les capacités d'un candidat seraient jugées insuffisantes, sa candidature sera écartée pour tous les lots, auxquels il soumissionne; sous réserve de conditions de participation distinctes par lot (cf capacités techniques, chiffre d'affaires annuel, ...). Une même entreprise ne pourra se présenter à ce marché : 1°. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; 2°. en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le « Prix » de l'offre apprécié sur la base du total des prix des prestations d'un Devis Quantitatif Estimatif (DQE). Le DQE n'a aucune valeur contractuelle et est destiné à la seule comparaison des offres au cours de la présente procédure.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requis

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/10/2024 à 08:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Montage financier** : Les prestations du présent marché seront financées par une subvention de l'opération FEDER du programme européen Réunion FEDER-FSE+2021-2027 maximale de 85% (Fiche action 2.1.2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » (Volet 2) géré par le « Guichet FEDER » de l'Autorité de gestion la Région Réunion, et une participation financière du Sidélec Réunion et des communes concernées.

**Informations relatives aux délais de recours** : Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de la Réunion

**Prestataire de services de passation de marché** : Achatpublic.com

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0006

**Titre** : Lot 6 : communes de Saint-Joseph et Petite-Ile

**Description** : La rénovation de l'éclairage des sites sportifs listés dans le DCE des communes composant le lot.

**Identifiant interne** : lot 6

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les travaux se déroulent sur les sites sportifs listés dans le DCE situés dans les Communes composant le lot, relevant du Département de la Réunion.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

#### **Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Programme de fonds de l'Union :** Fonds social européen Plus (FSE+) (2021/2027)

**Identifiant des fonds de l'UE :** Programme Opérationnel FEDER 2021/2027

**Autres informations sur les fonds de l'UE :** Fiche Action - FA 2-1-2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 01- 2024

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les quantités des principaux équipements sont de: - Nombre de sites concernés: 16. -Nombre de projecteurs à installer: 166.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique des opérateurs économiques en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** -Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. - Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard

des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). -Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2024, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. -Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique et financière minimale requise en vue de la sélection des candidatures:

**Description :** -Les documents établissant les capacités du candidat tels que indiqués ci-dessous OU le formulaire DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants : o Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, le chiffre d'affaires (CA) concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, et le chiffre d'affaires des services ou travaux objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ; Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il signalera l'impossibilité de produire ces derniers et devra prouver sa capacité par tout autre moyen, notamment par une déclaration appropriée de banque. Nota Bene : La part du CA concernant les travaux d'éclairage public/sportif, que le candidat doit indiquer dans sa candidature (le cas échéant le DC2), doit correspondre aux articles 3.6 et 3.8 du CCTP, qui respectent et sont en lien avec la norme NF C17-200 Installations électriques extérieures, NF EN 12193- Equipements sportifs et NF EN 13201 Normes sur les photométriques et les classifications de voies. Il est exigé de candidats : o En cas de candidature pour un seul lot : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 1 000 000 euro(s) HT (un million d'euros) dont 250 000 euro(s) HT (deux cent cinquante mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux d'éclairage public/sportif et de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, supérieur à 2 000 000 euro(s) HT (deux millions d'euros) dont 500 000 euro(s) HT (cinq cent mille euros) au minimum de travaux d'éclairage public/sportif. o Le candidat devra être en mesure de justifier les données financières ; o En cas de soumission à plusieurs lots et de dépassement d'au moins un des seuils exigés, le pouvoir adjudicateur retiendra les lots figurant dans le classement de préférence du candidat ou à défaut dans l'ordre de numérotation des lots.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle et technique minimale requise, ainsi que les références en vue de la sélection des candidatures:

**Description** : o La présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux, le destinataire public ou privé ; o L'indication de l'outillage, de matériel et d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; o L'indication des effectifs de l'entreprise, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et /ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. o Le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles (QUALIFELEC TN4 ou équivalent) ou de conformité à des spécifications techniques. o Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché pourra nécessiter des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités dans chacun des domaines suivants : \* TST Branchements Aériens et Aéro-Souterrains \* TST Eclairage Public/sportif Le candidat fournira : - les Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR encadrant et opérateur), - les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) conformément à l'article L554-1 à L554-5 du code de l'environnement, ainsi que - le titre d'habilitation des intervenants techniques dans les 2 domaines TST sus énumérés. Niveaux de capacités requis o En cas de candidature pour un seul lot : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des missions du lot auquel le candidat soumissionne. o En cas de candidature pour plusieurs lots : \* Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution simultanée des missions de deux lots. Pour tout entreprise ou groupement d'entreprises présentant des offres à plusieurs lots, elle devra disposer des capacités suffisantes telles que définies ci-avant. Les capacités techniques des entreprises soumissionnant à plus de 2 lots, seront appréciées au regard des deux lots les plus importants d'entre eux. Dans le cas où les capacités d'un candidat seraient jugées insuffisantes, sa candidature sera écartée pour tous les lots, auxquels il soumissionne; sous réserve de conditions de participation distinctes par lot (cf capacités techniques, chiffre d'affaires annuel, ...). Une même entreprise ne pourra se présenter à ce marché : 1°. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; 2°. en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le « Prix » de l'offre apprécié sur la base du total des prix des prestations d'un Devis Quantitatif Estimatif (DQE). Le DQE n'a aucune valeur contractuelle et est destiné à la seule comparaison des offres au cours de la présente procédure.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/10/2024 à 08:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier :** Les prestations du présent marché seront financées par une subvention de l'opération FEDER du programme européen Réunion FEDER-FSE+2021-2027 maximale de 85% (Fiche action 2.1.2 « Rénovation de l'éclairage public routier et des équipements sportifs » (Volet 2) géré par le « Guichet FEDER » de l'Autorité de gestion la Région Réunion, et une participation financière du Sidélec Réunion et des communes concernées.

**Informations relatives aux délais de recours :** Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Prestataire de services de passation de marché :** Achatpublic.com

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SIDELEC Réunion

**Numéro d'enregistrement :** 25974102300024

**Adresse postale :** 10 rue Transversal Bel Air C.S. 91010

**Ville :** Sainte-Suzanne

**Code postal :** 97441

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Le responsable achats - marchés publics

**Adresse électronique :** marches@sidelec.re

**Téléphone :** +262262202619

**Adresse internet :** [https://sidelec.re/?page\\_id=1748](https://sidelec.re/?page_id=1748)

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de la Réunion

**Numéro d'enregistrement :** 17974005500019

**Adresse postale :** 27 Rue Félix Guyon C.S. 61107

**Ville :** Saint-Denis

**Code postal :** 97404

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.tareunion@juradm.fr

**Téléphone :** +262262924360

**Adresse internet :** <https://la-reunion.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Achatpublic.com

**Numéro d'enregistrement :** 44785462100045

**Adresse postale :** 10 place du Général de Gaulle Antony Parc 2 B.P. 20156

**Ville :** Antony

**Code postal :** 92186

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** contact@achatpublic.com

**Téléphone :** +33892232120

**Adresse internet :** <https://www.achatpublic.com/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_pO1r5GcTvO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_pO1r5GcTvO)

**Rôles de cette organisation :**

**Prestataire de services de passation de marché**

## **Section 10 - Modification**

**Version de l'avis antérieur à modifier :** ee11ec5e-fae7-4a42-aa42-59ccd7edafdf-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

### **10.1 Modification**

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Identifiant de la section :** LOT-0002

**Identifiant de la section :** LOT-0003

**Identifiant de la section :** LOT-0004

**Identifiant de la section :** LOT-0005

**Identifiant de la section :** LOT-0006

**Description des modifications :** Changement de date limite

**Les documents de marché ont été modifiés le :** 23/09/2024

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 8fe34a51-ec0f-4f19-bf23-2f47de943dfb - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 23/09/2024 à 20:30**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2024**